



Région académique
GRAND EST

académie
Strasbourg



ALSACE



Appel à projets pour l'acquisition d'équipements mobiles connectés

Le Conseil départemental du Haut-Rhin a répondu favorablement, en 2015, à l'appel à projets de l'Etat dans le cadre du Plan Numérique. Ainsi, trois collèges (Colmar-Berlioz, Mulhouse-Saint-Exupéry et Rixheim-Dreyfus) ont été dotés de tablettes numériques, sur 3 ans.

Convaincu de l'apport de ces équipements dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques, la Collectivité souhaite accompagner les projets numériques de collèges faisant appel à l'utilisation de terminaux mobiles connectés (smartphones, tablettes).

Cet accompagnement s'est traduit en 2019 par le lancement d'un appel à projets. Sur les 32 dossiers déposés, 17 ont été retenus et 648 tablettes ont été déployées à la rentrée.

Ce dispositif est renouvelé en 2020, selon le mode opératoire décrit ci-après.

Les projets déposés devront résulter d'une réflexion globale à la fois sur les usages pédagogiques, sur l'impact des équipements mobiles dans les apprentissages, et plus généralement sur la place du numérique dans l'établissement, en cohérence avec le projet d'établissement.

Cette réflexion devra être menée par les équipes disciplinaires en coordination les unes avec les autres et sous la responsabilité du Chef d'établissement. Le comité de pilotage du numérique de l'établissement est l'instance la plus appropriée pour coordonner cette réflexion.

Le calendrier prévisionnel de cet appel à projets est le suivant :

- Lancement de l'appel à projets fin janvier 2020 ;
- Dépôt des candidatures avant le samedi 4 avril 2020 ;
- Analyse des dossiers et attribution des dotations pour la Commission Permanente du 12 juin 2020 ;
- Commandes, installation et configuration des équipements à la rentrée, en parallèle des premières formations, pour une mise en œuvre avant les congés d'automne.

Les projets déposés seront évalués par une commission technique composée de la DANE, de la DSDEN, de la Collectivité, ainsi que de Principaux de collèges.

La Commission Permanente du Conseil départemental validera la liste des projets retenus.

Les critères de sélection s'appuieront sur :

- Le volet pédagogique du projet, et sa cohérence avec le projet d'établissement ;
- La réflexion sur la place de l'équipement dans l'écosystème numérique de l'établissement ;
- Le caractère interdisciplinaire du projet et l'optimisation de l'utilisation du matériel.

Au regard de l'évaluation réalisée dans les trois collèges du Plan Numérique, la Collectivité a fait le choix d'arrêter le financement d'équipements individuels. Les matériels devront donc être utilisés de manière partagée.

Les projets peuvent intégrer les équipements personnels des élèves et des enseignants (BYOD/AVEC) en complément de matériels fournis dans le cadre de cet appel à projets. Pour mémoire, le BYOD/AVEC à l'École désigne l'usage, dans le cadre scolaire, d'un équipement numérique personnel dont la responsabilité ne relève ni de l'État ni de la Collectivité (source EDUSCOL).

Un établissement ne peut déposer qu'un seul dossier par an.

Le projet doit concerner plusieurs disciplines.

A noter, enfin, qu'une attention particulière sera portée sur les projets intégrant des classes de SEGPA ou d'ULIS.

Pour les collèges dont le projet a été retenu en 2019, les critères de sélection du projet porteront sur l'évaluation des usages constatés depuis la rentrée, en s'appuyant sur les indicateurs quantitatifs définis dans le projet initial, justifiant une demande d'équipement complémentaire.

Afin de valider votre candidature merci de compléter le dossier suivant et de nous le transmettre à l'adresse informatique@haut-rhin.fr.

Deux cadres de réponse vous sont proposés :

- un pour les nouveaux entrants ou les collèges dont le projet n'a pas été retenu en 2019;
- un pour les collèges exprimant un besoin de dotations complémentaires.

La date limite de dépôt est fixée au **samedi 04 avril 2020**.

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir certains volets, vous pouvez contacter la DANE à l'adresse : ce.dane@ac-strasbourg.fr

Renseignements administratifs

Nom de l'établissement :	RNE :
Adresse :	
Téléphone :	
Nom du chef d'établissement :	
Courriel :	
Coordonnées du référent numérique :	
Nom :	
Prénom :	
Courriel académique :	
Coordonnées du référent du projet (si différent du référent numérique) :	
Nom :	
Prénom :	
Fonction :	
Courriel académique :	

CADRE DE REPONSE

Pour les nouveaux entrants ou les collèves non retenus en 2019

Intitulé du projet :

1. Volet Pédagogique

Préciser :

- les disciplines concernées
- les usages prévus avec les élèves, les objectifs et les plus-values attendus
- la prise en compte des besoins (association des élèves dans la construction du projet ?,...)
- la place des tablettes au sein de l'écosystème numérique de l'établissement
- les ressources numériques utilisées
- l'intégration dans le CRCN (Cadre de Référence des Compétences Numériques)

2. Volet Formation et accompagnement

Exprimer les besoins en terme de formation

3. Volet Pilotage

Résumer le dispositif de suivi et d'évaluation du projet prévu en précisant notamment :

- l'instance de pilotage
- quelques indicateurs pertinents
- la place de ce projet dans celui de l'établissement

4. Volet communication

Présenter le plan de communication envisagé (réunion avec les parents, enquêtes/sondages/questionnaires,...)

5. Volet technique

Au regard de votre projet, indiquer :

- le nombre et le type de tablettes demandées, leurs accessoires
- la sécurité du matériel (locaux de stockage sécurisés, armoires, recharge,...)
Préciser si les tablettes seront amenées à sortir de l'établissement
- la sécurité des usages : accès à des ressources internes (serveur PEDAGO) ou externes (internet)...
- la couverture Wifi correspondante au projet

6. Volet financier

Préciser les éventuelles possibilités de cofinancement (commune, EPCI, entreprise,...)

Date de présentation du projet :

- au comité de pilotage du numérique de l'établissement :
- au conseil pédagogique :
- au conseil d'administration :

CADRE DE REPONSE

Pour les demandes de dotation complémentaire

Intitulé du projet :

1. Volet Pédagogique

Préciser uniquement les éléments nouveaux susceptibles d'enrichir ou d'élargir votre projet et notamment :

- les ressources numériques utilisées
- l'intégration dans le CRCN

2. Volet Formation et accompagnement

Exprimer les éventuels besoins complémentaires en terme de formation

3. Volet Pilotage et évaluation

Indiquer les résultats de l'évaluation sur les usages constatés, notamment sur la base des indicateurs quantitatifs identifiés dans votre projet initial. Le recul ne nous semble pas suffisant pour évaluer les indicateurs qualitatifs.

Le comité de pilotage du numérique est l'instance idoine pour définir la démarche et faire la synthèse des résultats de l'évaluation.

4. Volet technique

Décrire le besoin de dotation complémentaire.

Indiquer si la couverture Wifi doit être revue ou complétée.

5. Volet financier

Préciser les éventuelles possibilités de cofinancement (commune, EPCI, entreprise,...)

Date de présentation de l'évaluation :

- au comité de pilotage du numérique de l'établissement :